



Conditions Générales de Vente

Réservation :

La réservation ne deviendra effective qu'après notre accord et réception d'un acompte égal à 25% du montant de votre séjour.

Le solde de votre réservation étant payable 30 jours avant votre arrivée. Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 1 mois avant la date du début du séjour.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.)

Dépôt de garantie :

Un dépôt de garantie sera levé le jour de l'arrivée dans les lieux, d'un montant de 380 € défini comme suit : 300 € pour le maintien en l'état du mobil home, 80 € pour le ménage et l'entretien du mobil home.

Cautions restituées lors de votre départ si l'état des lieux est concluant.

Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer, il est garant en cas de dégradation commises par le locataire.

En cas de non-règlement amiable, seul le tribunal d'instance de Saintes est compétent.

Le nettoyage final est assuré par le locataire. Si la direction le juge nécessaire, un forfait ménage de 80 € ttc vous sera demandé.

Annulation et interruption séjour :

Il est convenu qu'en cas de désistement du locataire à moins d'un mois avant son arrivée, les arrhes versés ne pourront être remboursés.

La totalité du solde de séjour sera également conservé en cas d'annulation sans souscription à l'assurance annulation.

Nous proposons une assurance annulation lors de la réservation qui représente 4% du montant de votre séjour. En cas de rupture anticipée du séjour du locataire et si la responsabilité du camping n'est pas remise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du camping, il faudra se rapprocher de l'assurance annulation proposée à la réservation.

Non-occupation :

En l'absence de courrier émanant du locataire, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée la date de son arrivée,

L'habitat devient à nouveau disponible sous 48h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location.

Dans ce cas, les acomptes perçus ne seront pas remboursés.

Réglementation :

Merci de bien vouloir respecter le règlement intérieur du camping (visible à l'accueil). Tous les mobil homes sont non-fumeurs.

Les animaux sont acceptés à condition d'être tenus en laisse obligatoirement, le ramassage systématique des déjections devra être effectué sous peine de sanctions. Les chiens de 1ère et 2ième catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping.

Le locataire s'engage à ne pas emmener de personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur, à ne pas sous-louer son logement et à user paisiblement des lieux sans nuisance. Le locataire doit s'assurer que son contrat d'habitation principale

Prévoit l'extension villégiature. Le port du bracelet est obligatoire durant tout le séjour pour vous permettre de profiter des activités et vous donner l'accès au camping de jour comme de nuit. Un seul véhicule autorisé dans l'enceinte par mobil home.

Ouverture du parc aquatique du 8 Avril (piscine chauffée à partir de mai et surveillée juillet-août) au 30 septembre.

Seuls les slips et les boxers de bain sont autorisés dans la piscine. Les animations ainsi que les jeux gonflables seront disponibles juillet-août et certaines animations seront mises en place pendant les vacances scolaires.

Interdiction d'installer une tente sur la parcelle d'un mobil home et ce qu'elle qu'en soit la raison.

Réservation :

Du 8 juillet au 1er Septembre, les réservations se font uniquement à la semaine, du mercredi au mercredi ou du samedi au samedi, en dehors de ces périodes, les jours d'arrivées et de départs peuvent se faire à votre convenance sauf le lundi pour les arrivées.

Les arrivées se font uniquement entre 16h00 et 19h00 en haute saison(juillet-août) et, en basse saison, de 15h00 jusqu'à la fermeture de la réception

(Se renseigner auprès du camping pour connaître les horaires d'ouverture et de fermeture). Les départs se font au plus tard avant 11h00 hors saison.

Les tarifs indiqués ne comprennent pas : les taxes de séjour (0.66 €/jour/personne de 18 ans et plus, les frais de dossiers sont offerts) et le supplément pour les animaux en mobil home (3 €/ jour/animal).

Les cours séjours (2nuits minimum) ne sont acceptés que sur la basse saison (hors juillet-août). Sont à la disposition du locataire : kit d'accueil, kit inventaire complet (oreillers, couvertures, ustensiles de cuisine, assiettes, couverts, casseroles, réfrigérateur, micro-onde, cafetière, tv + tnt.....

Les draps ne sont fournis que dans le premium mais, sont disponibles en option payante sur demande pour toutes les autres catégories de mobil homes.

Droit à l'image :

Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés et paraître dans toutes nos publications et tout type de support sans limitation de temps.

En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

Par Tél. 05 46 02 74 35 ou par mail : contact@camping-les-loges.com

Réservation en ligne : www.camping-les-loges.com

[Pente raide à certains endroits](#)